

Déclaration de politique générale

2012 – 2018



Liminaire

La mise en œuvre de tout projet ambitieux nécessite la définition préalable d'une stratégie d'action et une mandature communale n'échappe pas à cette règle.

La nouvelle majorité a décidé de devenir une *commune associée* au projet-pilote de la DGO5 de la Région wallonne pour la mise en place d'un Plan Stratégique Transversal (PST) qui définira cette stratégie d'action.

La présente déclaration de politique générale ne constitue ni un avant-projet de PST, ni une liste exhaustive de projets : elle définit les lignes de force de la majorité pour la législature 2012 – 2018. Partant de là, le futur PST précisera et définira des objectifs et des indicateurs « SMART », outils modernes de management qui aideront la majorité à développer une gestion publique plus efficiente et « orientée résultats » pour le citoyen.

La majorité étant uniquement composée des élus du groupe « CHANGER », la présente déclaration de politique générale suit le fil conducteur du programme politique présenté et plébiscité par l'électeur quiévrainois le 14 octobre 2012.

Pour ne minimiser aucun domaine d'intérêts dans lequel la majorité entend agir, ces domaines d'intérêts sont présentés par ordre alphabétique afin qu'aucun classement préférentiel (ou non) n'en soit déduit.

/// Action sociale

Nous garderons le Centre Public d'Action sociale comme lien privilégié entre l'autorité communale et toutes celles et ceux qui dans les difficultés, que cette situation soit passagère ou non, ont besoin de l'action ou du soutien du Centre.

Pour y parvenir, nous appliquerons une gestion rigoureuse des fonds dont le Centre d'Action dispose, en prenant les mesures qui s'imposent pour préserver un équilibre budgétaire menacé par les restrictions que les entités de tutelle dont il dépend, envisagent de mettre en place à court ou à moyen terme.

Le maintien mais surtout l'amélioration et le renforcement des différents services mis à la disposition de la population feront l'objet de toute notre attention. Ces services sont notamment :

- le taxi social, en association avec les communes de BOUSSU et d'HENSIES ;
- l'espace « emploi-formation », en partenariat avec les communes d'HENSIES et de HONNELLES, dans le cadre de la mission régionale de l'emploi sous tutelle du Forem ;
- le service du suivi des demandes de pension ou des allocations dépendant du « Service Public Fédéral Sécurité Sociale » dont une permanence mensuelle est assurée dans les locaux du Centre;
- le service « médiation de dettes » qui aide les personnes concernées dans les nombreuses et lourdes démarches administratives qui leur sont imposées ;
- le service des repas chauds, « fleuron » du Centre et en constante évolution depuis son installation en 2003 ;
- les différentes actions en faveur des aînés de notre commune ;
- le service d'aide ménagère à domicile initié par les « les titres-services » ;
- la permanence gratuite d'avocat un vendredi sur deux ;
- l'accueil des délégués de la société « B-HP Logements » dans les locaux du Centre, chaque vendredi ;
- le récent hébergement du service administratif de la « Maison des Jeunes ».

Nous étudierons la possibilité, à court terme, d'installer une infrastructure neutre pour l'encadrement d'activités des seniors sous forme de « Maison des Aînés », de développer un service « petits travaux » disponible pour les quiévrainois et pouvant déboucher sur une réinsertion sociale. Enfin, nous soutiendrons l'intensification des actions de prévention et d'information en matière de surendettement et de gestion d'un « budget familial » pour sensibiliser l'ensemble de la population à ces problématiques touchant un nombre toujours plus important de citoyens, indépendamment de leur situation sociale, car tout un chacun peut, un jour, être concerné.

/// Agriculture

Le maintien d'une agriculture diversifiée et à taille humaine est un facteur de développement économique des campagnes, de maintien de la cohésion sociale et de protection de la biodiversité. Les villages d'Audregnies et de Baisieux font de Quiévrain une commune agricole. C'est pourquoi nous encouragerons le développement et nous soutiendrons l'agriculture locale, nous informerons et conseillerons au mieux nos agriculteurs, les épaulerons selon nos moyens et compétences en cas de dégâts agricoles dus aux calamités naturelles.

/// Affaires générales, administration, personnel

Chaque citoyen a le droit à un service efficace et accessible. Nous mettrons tout en oeuvre pour améliorer constamment les contacts entre le citoyen et l'administration et veiller à ce que ces contacts soient basés sur le dialogue et l'efficience. Chaque agent communal doit pouvoir travailler dans un cadre adapté et fonctionnel pour assurer un service public efficace. Nous veillerons à ce que toutes les conditions de travail et de bien-être au travail soient réunies, ce qui profitera tant au personnel qu'au citoyen.

/// Bibliothèque

Nous soutiendrons activement nos bibliothécaires car la bibliothèque communale est un outil essentiel de diffusion culturelle et d'éducation, et nous assurerons une meilleure visibilité des services offerts. La collaboration « bibliothèque / écoles » sera renforcée et la bibliothèque jouera un rôle central dans la programmation culturelle locale.

/// Bien-être animal

Le bien-être animal fera l'objet d'une attention particulière afin que soient garanties des conditions de vie confortables pour les animaux, en respect des législations protégeant ces conditions de vie. De même, la problématique grandissante des animaux errants sera l'objet d'une vigilance renforcée et les mesures légales disponibles seront prises.

/// Citoyenneté et participation

Nous encouragerons la participation des citoyens à la définition de l'avenir de Quiévrain car le pouvoir politique ne peut plus rester le seul acteur du processus décisionnel. Sur un plan technique, le rôle d'institutions participatives déjà en place comme la CCATM ou le conseil participatif des aînés sera mis en valeur. Un conseil communal des enfants sera également mis en place.

/// Commerce

Nous participerons à redynamiser l'image et la promotion des divers acteurs économiques de l'entité en assurant une visibilité « papier » (annuaire) et « électronique » (site Internet, page Facebook) à chaque commerçant, artisan ou activité commerciale. En liaison avec la protection de la disponibilité d'emplacements de parking, nous remettrons à l'étude la formule du « marché public » sur toute l'entité.

/// Communication

La ligne éditoriale du bulletin communal sera revue afin qu'il devienne un vrai magazine local et un authentique outil de communication. Les événements locaux seront mieux mis en valeur par une communication réfléchie et professionnalisée. La communication administrative sera modernisée par l'adoption d'une nouvelle charte graphique. Nous encouragerons l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication et nous contribuerons à les rendre accessibles au plus grand nombre. Le site Internet www.quievrain.be sera remodelé profondément pour devenir dynamique, réactif et fiable.

/// Culture

Pour établir une programmation culturelle cohérente, diversifiée, à destination de tous les publics, nous intensifierons le partenariat entre l'administration communale et le secteur culturel en créant un outil de type « *centre culturel* » qui coordonnera les actions de chaque acteur. Nous soutiendrons activement l'école Amadeus et toutes les associations reconnues. Une infrastructure adaptée et modulable devra être mise à la disposition des acteurs de terrain pour développer une politique culturelle ambitieuse.

/// Cultes et cimetières

La qualité des lieux de culte sera une constante dans la vigilance apportée aux bâtiments dédiés aux cultes et à leurs abords. Chaque opportunité de subsidiation sera étudiée pour préserver ces éléments patrimoniaux de l'entité. Nous accorderons une attention rigoureuse aux cimetières de l'entité par un entretien et un nettoyage de leurs accès et nous en améliorerons l'agencement paysager.

/// Enseignement

Maintenir une offre d'enseignement de grande qualité est également une de nos préoccupations de premier ordre. Nous veillerons au renforcement de cette qualité et à l'accessibilité de notre enseignement à tous. Une politique active de rénovation, d'entretien et d'amélioration de la propreté au sein des bâtiments scolaires sera menée. Une attention particulière sera donnée à l'éducation civique et à la citoyenneté au sein de l'école et nous aurons à cœur de dynamiser l'enseignement des langues dans chaque école grâce à un apprentissage précoce.

/// Environnement, qualité de vie et propreté publique

Nous encouragerons le compostage privé et un meilleur tri des déchets. Nous accentuerons la lutte contre les « pollueurs divers » (dépôts sauvages, tags, etc.) en augmentant le matériel nécessaire à l'amélioration de la propreté publique et en encourageant l'utilisation des sacs pour déjections canines, des poubelles et cendriers de rue.

/// Etat-civil et population

Nous travaillerons à une constante amélioration des services (horaires, démarches, etc.) et nous resterons très attentifs à garantir en ce domaine un service moderne, de qualité et à haute valeur ajoutée « citoyenne ».

/// Festivités

Nous entendons revoir en profondeur l'ensemble des grandes festivités du calendrier quiévrainois afin de leur donner un second souffle et les adapter aux attentes de la population. Le folklore local sera protégé, accompagné et soutenu afin de redynamiser les festivités traditionnelles.

/// Finances

Comme le dit l'adage : « L'argent est le nerf de la guerre », nous savons que la mise en oeuvre d'une saine gestion est un enjeu de taille et que les marges sont de plus en plus réduites. Aujourd'hui, le nombre de décisions à des niveaux de pouvoir extra-communaux (Région, Fédéral, Europe) qui influencent les budgets locaux ne cesse d'augmenter.

Nous avons déjà connu les impacts fédéraux en matière de réforme des Polices. On ressent aujourd'hui clairement l'impact fédéral du contrôle des chômeurs dans les budgets CPAS. Quel sera l'impact sur l'impôt des personnes physiques de cette crise qui menace au quotidien l'emploi de nos concitoyens ?

Plus que jamais, notre gestion budgétaire aura comme premier souci la rigueur sans toutefois manquer aux objectifs fixés. Les budgets en matière de personnel répondront à notre ambition de mener une politique d'efficacité.

En matière de fonctionnement, la rigueur déjà de mise les années précédentes, restera d'actualité, car elle n'a jamais compromis aucune des missions imparties à notre administration.

Pour ce qui concerne les ressources financières et plus particulièrement la perception des taxes et redevances communales, il est nécessaire de revoir les listes d'enrôlements car trop de contribuables échappent à l'impôt par manque d'inventaire sérieux. Dans toute la mesure du possible, nous veillerons à ne pas augmenter la fiscalité communale.

En matière d'investissement, la majorité investiguera l'ensemble des pistes de subsidiation émises par les pouvoirs supérieurs et ce dans tous les domaines de la vie communale.

En matière de capacité d'emprunts à l'investissement, le Collège a opté pour une balise pluriannuelle sur la durée de la mandature 2013-2018. Ainsi, les investissements prévus par emprunt dans les budgets de la commune pourront atteindre un total de 6 millions d'euros, soit 150 € par habitant par an.

Jeunesse

La jeunesse étant une richesse fondamentale de notre commune puisqu'elle constitue son avenir, nous serons ouverts à toute forme de collaboration avec les jeunes, notamment en optimisant une synergie entre les différents comités de jeunesse et la maison des jeunes.

Jumelages

Nous comptons développer des jumelages, avec des communes des pays voisins, ou, de manière plus originale, avec des communes belges, dont l'environnement linguistique, social et culturel pourra être exploité au mieux, tant par nos écoles que par l'ensemble de la population, dans une politique d'échange et d'apports de qualité.

Logement

La demande de logement « locatif » et « en propriété » étant nettement supérieure à l'offre locale et faisant que de nombreuses personnes, désireuses de s'installer à Quiévrain ne peuvent le faire, nous soutiendrons, dans le respect de la législation, toutes les initiatives publiques et/ou privées de création de logements de qualité. Aussi, nous mettrons en oeuvre et entamerons la rénovation urbaine de Quiévrain qui donnera une image positive et dynamique de notre cité. Le renforcement de la qualité du parc locatif sera une mission essentielle pour notre Conseillère en logement qui suivra prochainement une formation d'agrément pour constater l'insalubrité des habitations et proposer des solutions pour y remédier. La situation actuelle requiert cette attention car il reste encore trop de bâtiments présentant un état de vétusté et faisant courir un risque sanitaire aux locataires.

Mémoire

Pendant la législature qui débute, nous aurons l'occasion de travailler à la commémoration du centenaire d'une série d'événements de la première guerre mondiale (1914-2014 : Bataille d'Audregnies ; 1916-2016 : déportation ; 1918-2018 : libération). Nous organiserons des cérémonies spéciales et un travail de mémoire et de pédagogie sera réalisé à destination de la population avec un accent particulier à l'attention des plus jeunes.

/// Mobilité

Nous serons vigilants à ce que les piétons disposent de conditions de déplacements sécurisées et fiables en intensifiant la lutte contre le phénomène grandissant du « stationnement sauvage ». Nous veillerons à améliorer notre réseau de pistes cyclables afin de favoriser la mobilité douce. Les mesures que la législation permet seront prises. La signalisation générale sera revue pour faciliter les déplacements et les accès aux endroits que l'on veut atteindre car les parkings actuels sont mal, voire pas indiqués, ce qui ne permet pas aux visiteurs extérieurs de rejoindre ces endroits et parkings de façon optimale. Nous mettrons tout en oeuvre pour que le projet d'extension du tram valenciennois jusqu'à notre gare soit concrétisé par les autorités françaises et belges compétentes.

/// Petite enfance

La politique communale en matière de petite enfance explorera toutes les pistes permettant d'améliorer l'offre en matière de garde des enfants. Nous serons notamment attentifs aux possibilités offertes par le prochain plan « Cigogne ». Il s'agira de trouver un éventail de solutions pour répondre aux besoins de plus en plus pressants des parents qui doivent concilier vie de famille, vie sociale et vie professionnelle.

/// Patrimoine

Nous sensibiliserons la population à l'intérêt de notre patrimoine local notamment en développant des politiques visant à mettre en valeur et à sauvegarder notre patrimoine tant privé que public et quel que soit l'usage fait des éléments patrimoniaux concernés.

/// Police

Notre priorité est la réorganisation urgente de la Zone de Police, ce qui constitue un défi majeur et vital pour répondre aux besoins particuliers de QUIEVRAIN et pour améliorer le volet « proximité et présence sur le terrain ». Nous porterons une attention toute particulière également aux infractions relevant de la police administrative, y compris les infractions au décret environnemental, grâce aux moyens mis à disposition par la Loi. Enfin nous veillerons à ce que la collaboration entre la France et la Belgique, dans le cadre de l'accord transfrontalier renforcé en mars 2013, devienne un moyen d'action continu dans la lutte contre la criminalité en zone frontalière.

/// Politique énergétique

Toutes les pistes propices aux économies d'énergie seront explorées. Nous entendons concrétiser l'installation de modes alternatifs de production d'énergie dans les bâtiments publics, en respect des disponibilités financières pouvant y être consacrées et en recherchant activement toute subsidiarité fiable en la matière.

/// Ruralité

Une maison de village sera créée dans chaque village afin de favoriser le développement de vie associative et sauvegarder le lien social local. Nous appliquerons une politique d'aménagement du territoire spécifique pour mettre en valeur le paysage campagnard et réaffirmer le caractère rural des villages d'Audregnies et de Baisieux, notamment en matière d'entretien et de réhabilitation des sentiers et chemins de campagne.

Service d'incendie et de secours

Nous soutiendrons et défendrons le maintien d'un service « *Incendie et Secours* » de qualité sur le territoire de la Commune en respect de la prochaine réforme fédérale de ce service crucial de protection civile. Et puisque nous garderons sur le service « ambulances » une responsabilité de gestion importante, nous mettrons tout en oeuvre pour que ce service reste un service « de pointe » performant.

Sport

Le développement d'une politique active en matière de sports, pour toutes les tranches d'âge de la population, est un domaine dans lequel nous serons très attentifs car les bienfaits du sport pour la santé, la création et le maintien de liens sociaux par la pratique du sport ont des impacts positifs importants sur la condition de vie de la population.

Tourisme

Notre action sera de favoriser le « tourisme d'escapade » en développant pour les visiteurs une offre de randonnées pédestres, équestres et cyclistes au travers de nos chemins de campagne, et sur le RAVEL. Des outils d'information modernes seront développés. Le « tourisme mémoriel » sera également soutenu par la mise à disposition d'informations auprès du public cible. Cette politique touristique sera menée en concertation et partenariat avec le Parc Naturel des Hauts-Pays, le Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays et la Maison du Tourisme de la Région de Mons.

Travaux publics

Nous mènerons à bien et finaliserons les chantiers. Nous multiplierons les réunions et rencontres « sur sites » afin d'effectuer un contrôle de suivi efficace. Les dossiers d'obtention de subsides seront mis en oeuvre sans délai pour mener une campagne de « rénovation/réfection » à chaque endroit où cela s'impose. Le dossier de la « gare SCNB » sera poursuivi pour définir un plan de rénovation et une mise en valeur des espaces disponibles. Le projet de revitalisation du site de l'ancienne maison communale et du Centre d'Animation sera rediscuté pour limiter la perte de places de stationnement.

Urbanisme

La Commune étant un passage obligé lorsque des travaux d'urbanisme sont envisagés, nous entendons, bien que limités dans notre marge de manoeuvre par les dispositions réglementaires de la Région Wallonne, veiller à ce que l'administration communale réponde aux attentes du citoyen de manière optimale, et lui garantisse une prestation de service performante.

Vie associative

La vie associative, culturelle, sociale, sportive ou de loisir, constitue un réseau très riche au sein de notre commune car elle est souvent le moteur de nombreuses activités collectives et permet à chacun de s'investir, de s'épanouir et de prendre du plaisir. Pour encourager les initiateurs de cette vie associative, nous les accompagnerons et leur offrirons la possibilité de se réunir et d'organiser leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Pour conclure :

*Mesdames, Messieurs,
Chers Quiévrainois et Quiévrainoises,*

Ce programme qui balise nos souhaits connaîtra, probablement, des ajustements en cours de mandat, car la vie ne permet pas de figer définitivement les choses six ans à l'avance. Cette déclaration témoigne d'une vision large, prospective et équilibrée comme en attestent les différents projets que nous venons de présenter. Elle nous installe dans la durée et dans la qualité de vie.

Ce programme de politique générale se veut enthousiasmant, mobilisateur, déterminé. Il veut surtout permettre un élan pour Quiévrain et une adhésion pour nos concitoyens.

Merci déjà pour votre travail à nos côtés, élus de la majorité comme de l'opposition.

Merci pour votre participation et votre collaboration, chers Citoyens de QUIÉVRAIN.

Véronique DAMEE
Bourgmestre